

AJDA

L'ACTUALITE JURIDIQUE

DROIT
ADMINISTRATIF

VALIDATIONS LEGISLATIVES

Loi Dailly et marché public

Conseil constitutionnel

ACTE DETACHABLE ET CONTRAT

Agents publics non titulaires

Chronique de jurisprudence
administrative française

AJDA

L'ACTUALITE JURIDIQUE

DROIT ADMINISTRATIF

Directeur de la rédaction
PIERRE LE MIRE
Professeur à l'université Paris I
(Panthéon-Sorbonne)

Rédacteur en chef
LAURENT RICHER
Professeur à l'université Paris I
(Panthéon-Sorbonne)
Avocat au barreau de Paris

n° 2 - 20 février 1998

Sommaire

	Doctrine	
ETUDE	L'application de la loi Dailly aux créances résultant des marchés publics de travaux , par Joël Berthoud, premier conseiller à la cour administrative d'appel de Lyon _____	91
CHRONIQUES	Chronique générale de jurisprudence administrative française : actes, procédure, responsabilité de la puissance publique , par Thierry-Xavier Girardot et Fabien Raynaud, maîtres des requêtes au Conseil d'Etat _____	97
	Décisions du Conseil constitutionnel : loi de finances pour 1998, sécurité sociale, traité d'Amsterdam , par Jean-Eric Schoettl, conseiller d'Etat _____	118
LEGISLATION	Repères : textes officiels parus en janvier 1998 _____	148
AGENDA	Les rendez-vous du droit administratif _____	148
	Jurisprudence	
CONCLUSIONS ET NOTES	Contrôle par le Conseil d'Etat de la conventionnalité d'une validation législative , concl. Catherine Bergeal sur CE 5 décembre 1997, <i>Mme Lambert</i> _____	149
	Le champ d'application du décret du 15 février 1988 sur les agents non titulaires des collectivités locales , note Victor Haïm sous CAA Bordeaux 21 juillet 1997, <i>Département de Tarn-et-Garonne</i> _____	158
	Conséquences de l'annulation de l'acte détachable sur un contrat de droit privé conclu par une commune , note Etienne Fatôme et Laurent Leveneur sous CA Riom 28 mars 1996 et CE 27 novembre 1996, <i>Commune de Moulins c/ Mme Henriquès</i> (2 esp.) _____	161
REVUE D'ACTUALITE	Actes	
	Lois de validation. — Compatibilité avec l'article 6 § 1 de la Convention européenne des droits de l'homme. — Avis CE Ass. 5 décembre 1997, <i>Ministre de l'Education nationale, de la Recherche et de la Technologie c/ OGEF de l'Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte</i> , chron. T.-X. Girardot et F. Raynaud _____	167

مركز الوثائق
القانونية



Sommaire

	Validité des actes administratifs. – Egalité des usagers. – CE Sect. 29 décembre 1997, <i>Commune de Gennevilliers</i> et <i>Commune de Nanterre</i> (2 esp.), chron. T.-X. Girardot et F. Raynaud _____	168
	Contrats	
	Contrats administratifs. – Acte détachable. – Annulation. – CE (section du rapport et des études) 3 décembre 1997, conséquences de CE 1 ^{er} octobre 1997, <i>Avrillier</i> , obs. L. Richer _____	169
	Délibération. – Transmission au représentant de l'Etat. – Décision de signer. – Concession. — TA Dijon 7 octobre 1997, <i>M. Segaud c/ Commune de Chalon-sur-Saône</i> , obs. L. Richer _____	172
	Loi de finances	
	Articles 8, 13 et 14 de la Déclaration de 1789. – Fonds de concours. – Budget annexe. – Egalité. – Cons. constit. 30 décembre 1997 (déc. n° 97-395 DC), chron. J.-E. Schoettl _____	173
	Marchés publics	
	Marchés et contrats administratifs. – Exécution financière du contrat. – CAA Lyon 19 juin 1997, <i>Sté National Westminster Bank</i> _____	177
	Procédure	
	Chose jugée par la juridiction administrative. – Etendue. – Possibilité de retrait d'un titre de réfugié accordé par une décision juridictionnelle de la Commission des recours des réfugiés. – CE Sect. 5 décembre 1997, <i>M. Ovet</i> , chron. T.-X. Girardot et F. Raynaud _____	179
	Responsabilité de la puissance publique	
	Responsabilité des services fiscaux. – Régime de faute lourde. – Actions des communes. – CE 29 décembre 1997, <i>Commune d'Arcueil</i> , chron. T.-X. Girardot et F. Raynaud _____	180
	Sécurité sociale	
	Financement. – Egalité. – Directive communautaire. – Cons. constit. 18 décembre 1997 (déc. n° 97-393 DC), chron. J.-E. Schoettl _____	181
	Union européenne	
	Traité d'Amsterdam. – Ratification. – Cons. constit. 31 décembre 1997 (déc. n° 97-394 DC), chron. J.-E. Schoettl _____	186
SELECTION	Collectivité locale, contrat administratif _____	190

Ce numéro comporte deux encarts : l'un de quatre pages «Abonnement à l'AJDA» broché non folioté placé entre la couverture et les pages 89 et 192 ; l'autre de quatre pages «Editions Le Moniteur» jeté placé entre la couverture et la page 89.



17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02
Tél. : 01 40 13 30 30
Télex : Upresse 680876F
Fax : 01 40 13 51 08

Mensuel 54^e année

DIRECTEUR : Marc N. Vigier
Directeur délégué : Marc Auburtin
Conseiller de la direction : Jérôme Chapuisat
REDACTION : **Directeur** : Pierre le Mire - **Rédacteur en chef** : Laurent Richer
Secrétariat de rédaction : Claude Fauvel, Odile des Ormeaux
GESTION : **Diffusion** : Olivier Filliau -
Abonnements : Yvette Nay - **Fabrication** : Claude Playoult et Nathalie Deschamps

ABONNEMENTS :
17, rue d'Uzès, 75108 Paris Cedex 02 - tél. 01 40 13 50 55, fax 01 40 13 33 89
France : 1 an : 720 F - 2 ans : 1 320 F (TVA 2,1 % incluse)
Etranger : 1 an : 790 F - 2 ans : 1 480 F

L'ACTUALITE JURIDIQUE DROIT ADMINISTRATIF
est éditée par

GROUPE MONITEUR

Société éditrice locataire-gérant
SA au capital de 1 100 000 F

Siège social 17, rue d'Uzès 75108 PARIS CEDEX 02
RCS Paris B 403 080 823
CODE APE 221 E - N° SIRET 403 080 823 00012
N° TVA intracommunautaire FR 32 403 080 823
Principal actionnaire : GEM

Président-Directeur général
Directeur de la publication : Marc N. Vigier
Directeur général : Philippe Chagnon
Directeur général adjoint (département juridique) : Marc Auburtin

UNE PUBLICATION DU GROUPE **CEIP** COMMUNICATION